



PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI  
VILLE DE BROMONT

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2009**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 6 juillet 2009
- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
  - 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil municipal tenue le 22 juin 2009
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 3.1 Adoption de la liste des comptes à payer du mois de juin 2009
  - 3.2 Dépôt de la liste des permis de construction du mois de juin 2009
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
  - 4.1 Nomination du maire suppléant pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2009
- 5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
  - 5.1 Avis de motion de la présentation d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 876-2003, tel qu'amendé, afin de créer, à même une partie de la zone A05-520, la zone H05-526 (Érablière Brunelle), d'ajouter certains usages aux usages autorisés dans la zone R04-485 (Projet Rive-Gauche), d'ajouter le galvalume aux matériaux de revêtement extérieur autorisés sur les toitures et de réviser certaines normes d'implantation applicables sur l'ensemble du territoire

- 5.2 Dispense de lecture lors de l'adoption des projets de règlement et du règlement numéro 876-58-2009 intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 876-2003, tel qu'amendé, afin de créer, à même une partie de la zone A05-520, la zone H05-526 (Érablière Brunelle), d'ajouter certains usages aux usages autorisés dans la zone R04-485 (Projet Rive-Gauche), d'ajouter le galvalume aux matériaux de revêtement extérieur autorisés sur les toitures et de réviser certaines normes d'implantation applicables sur l'ensemble du territoire
- 5.3 Adoption du premier projet de règlement numéro 876-58-2009 intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 876-2003, tel qu'amendé, afin de créer, à même une partie de la zone A05-520, la zone H05-526 (Érablière Brunelle), d'ajouter certains usages aux usages autorisés dans la zone R04-485 (Projet Rive-Gauche), d'ajouter le galvalume aux matériaux de revêtement extérieur autorisés sur les toitures et de réviser certaines normes d'implantation applicables sur l'ensemble du territoire
- 5.4 Avis de motion de la présentation d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 876-2003, tel qu'amendé, afin de créer, à même la totalité de la zone A02-235, la zone H02-235 et d'y autoriser les habitations unifamiliales isolées (Projet Vert Forêt)
- 5.5 Dispense de lecture lors de l'adoption des projets de règlement et du règlement numéro 876-59-2009 intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 876-2003, tel qu'amendé, afin de créer, à même la totalité de la zone A02-235, la zone H02-235 et d'y autoriser les habitations unifamiliales isolées (Projet Vert Forêt)
- 5.6 Adoption du premier projet de règlement numéro 876-59-2009 intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 876-2003, tel qu'amendé, afin de créer, à même la totalité de la zone A02-235, la zone H02-235 et d'y autoriser les habitations unifamiliales isolées (Projet Vert Forêt)
- 5.7 Avis de motion de la présentation d'un règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 877-2003, tel qu'amendé, afin de modifier les règles de préséance de certaines normes de lotissement applicables à la zone H05-526 (Érablière Brunelle)
- 5.8 Dispense de lecture lors de l'adoption des projets de règlement et du règlement numéro 877-04-2009 intitulé : Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 877-2003, tel qu'amendé, afin de modifier les règles de préséance de certaines normes de lotissement applicables à la zone H05-526 (Érablière Brunelle)

- 5.9 Adoption du premier projet de règlement numéro 877-04-2009 intitulé : Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 877-2003, tel qu'amendé, afin de modifier les règles de préséance de certaines normes de lotissement applicables à la zone H05-526 (Érablière Brunelle)
- 5.10 Avis de motion de la présentation d'un règlement modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 879-2003, tel qu'amendé, afin d'assujettir dans la zone R04-467 certains usages et la possibilité d'ériger un bâtiment de plus de 1300 m<sup>2</sup>, à la procédure relative aux usages conditionnels (Carrefour Champêtre)
- 5.11 Dispense de lecture lors de l'adoption des projets de règlement et du règlement numéro 879-09-2009 intitulé : Règlement modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 879-2003, tel qu'amendé, afin d'assujettir dans la zone R04-467 certains usages et la possibilité d'ériger un bâtiment de plus de 1300 m<sup>2</sup>, à la procédure relative aux usages conditionnels (Carrefour Champêtre)
- 5.12 Adoption du premier projet de règlement numéro 879-09-2009 intitulé : Règlement modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 879-2003, tel qu'amendé, afin d'assujettir dans la zone R04-467 certains usages et la possibilité d'ériger un bâtiment de plus de 1300 m<sup>2</sup>, à la procédure relative aux usages conditionnels (Carrefour Champêtre)
- 5.13 Adoption du deuxième projet de règlement numéro 876-57-2009 intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 876-2009, tel qu'amendé, afin d'agrandir la zone H06-627 à même une partie de la zone H06-628 (rue Dion, Adamsville)

## **6. RÈGLEMENTS**

## **7. AFFAIRES COURANTES**

### **7.1 TRÉSORERIE**

7.1.1 Adoption des états financiers 2008 de l'Office Municipal d'Habitation de Bromont au 31 décembre 2008

7.1.2 Indicateurs de gestion 2008 de la Ville de Bromont

- 7.1.3 Modification de la résolution numéro 2009-04-134 relative à la participation au congrès de la FCM

## **7.2 TRAVAUX PUBLICS**

- 7.2.1 Démolition d'une maison mobile et transport des matériaux vers un site d'enfouissement

## **7.3 URBANISME**

- 7.3.1 Demande de dérogation mineure afin de permettre la création de deux (2) lots à même le lot 2 928 828, soit le lot 4 411 811 en réduisant la profondeur minimale exigée pour ce lot de 60 m à 50 m, de même que le lot 4 411 810 en réduisant la profondeur minimale exigée pour ce lot de 60 m à 40 m, en réduisant le frontage minimal exigé pour ce lot de 22 m à 20 m et en réduisant la superficie minimale exigée pour ce lot de 1500 m<sup>2</sup> à 1445 m<sup>2</sup> (emplacement coin rue Huot et Martin)
- 7.3.2 Adjudication d'un mandat à la firme GÉNIVAR pour la surveillance des travaux effectués au coin du boulevard de Bromont et la rue Shefford
- 7.3.3. Aménagement d'une voie de virage à gauche sur le boulevard de Bromont et deux (2) accès commerciaux sur la rue Shefford
- 7.3.4 Congrès de l'Association québécoise des enseignants en Univers Social au Château Bromont
- 7.3.5 Autorisation pour la tenue d'une vente trottoir au Carrefour Champêtre du 23 au 26 juillet 2009

## **7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX**

## **7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 7.5.1 Nomination du Centre de dépannage Sœur Marguerite Dubois
- 7.5.2 Vente des anciens bancs d'église entreposés au Centre de dépannage
- 7.5.3 Appui au Club de soccer de Bromont pour une pratique de l'Impact en 2010

7.5.4 Acceptation d'une convention relative aux sentiers entre la Fiducie Glen Hart, les Amis des sentiers de Bromont et la Ville de Bromont

7.5.5 Vente de garage annuelle de la Fabrique Saint-François-Xavier

## **7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7.6.1 Adjudication d'un contrat pour les travaux de réfection de la toiture de la Caserne 3

7.6.2 Donation de vélos saisis ou trouvés au Club Éco Cowansville

7.6.3 Autorisation de passage pour le cyclothon des employés de la Société de protection des Forêts contre le feu (SOPFEU)

7.6.4 Fermeture de la rue Montmorency pour la tenue de X-Ski-Camp

7.6.5 Achat d'équipements pour la réorganisation du service de répartition

## **7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**

7.7.1 Modification de la résolution numéro 2009-05-242 relative à la restructuration administrative

## **8. DIVERS**

8.1 Adhésion à la Chambre de Commerce de Cowansville et Région

8.2 Appui de la Ville de Bromont à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs relativement à la résolution concernant le plan quinquennal d'immobilisation pour l'ajout d'espaces afin de desservir la clientèle scolaire de Bromont

## **9. AFFAIRES DU PERSONNEL**

9.1 Lettre d'entente entre le syndicat des employés municipaux de la Ville de Bromont (CSN) et la Ville de Bromont concernant l'horaire d'été à l'aréna

9.2 Embauche d'un adjoint au directeur des travaux publics

9.3 Permanence de Madame Christine Boyer au poste de secrétaire du Service de sécurité incendie

9.4 Dépôt de la liste des embauches de surnuméraires

**10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

10.1 Dépôt des procès-verbaux des séances du conseil de la Municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska tenues le 25 mai, 10 et 22 juin 2009

10.2 Dépôt d'une lettre de remerciements de l'étudiant récipiendaire d'une bourse de l'école Massey-Vanier

**11. VARIA**

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LA GREFFIÈRE

CATHERINE NADEAU